

RAPPORT D'ACTIVITES ASSEMBLEE GENERALE

COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE LA SARTHE ETIVAL

Du 06 juin 2025



Suite à l'émargement des représentants des clubs, on constate 46 clubs présents sur 50, ce qui représente 180 voix sur 195.

Le président Francis Hervé remercie et présente les personnalités :

M. Emmanuel Franco, maire d'Etival, vice - président du Conseil Départemental de la Sarthe et Président de la Communauté de Communes Val de Sarthe

Madame Sylvie Mallet, vice-présidente Ligue PDL

Monsieur Stéphane Langlais, adjoint de la mairie d'Etival

Monsieur Mickael Goulvent, SDJES 72

Il excuse :

Monsieur Le Mener Dominique, président Conseil Départemental

Monsieur Nicolas Glinche, Responsable des Sports Conseil Départemental

Madame Delphine Delahaye, conseillère départementale

Madame Elise Leboucher, députée

Monsieur Emmanuel Marzin, vice-président FFTT

Monsieur Pascal Lemeunier, président CDOS

Madame Danielle Lebarbier, présidente de Profession sport et loisirs

Madame Sonia Prodhomme, présidente comité tennis de table Loire Atlantique

Monsieur Fabrice Pelloin, présidente comité tennis de table Loire Atlantique

Et bien évidemment vous **remercier vous les dirigeants des 50 clubs sarthois** d'avoir répondu favorablement à notre invitation pour cette AG.

Ordre du jour :

o Accueil par le président du comité – Minute de silence

o Accueil par le président du club

o Accueil par Monsieur le Maire

o Allocution du Président

o Rapport du secrétaire général

o Rapport du trésorier :

§ Adoption du Bilan 23/24. Compte de résultats 23/24 Vote à l'unanimité

§ Budget prévisionnel 25/26. Vote à l'unanimité

o Rapport du CTD et Partenariat et Développement

o Rapport du responsable du pôle développement

o Rapport du responsable du pôle Compétition

o Rapport du responsable du pôle Formation et Arbitrage

o Election du nouveau comité directeur

Francis présente les candidats de la liste conduite par lui et demande aux représentants de clubs de voter.

o Statistiques des clubs présents

o Etude des vœux

o Allocution des personnalités présentes

o Election des délégués

Michel Ménager est élu suppléant à l'unanimité pour la Ligue.

Bruno Gausseran est élu suppléant à l'unanimité pour la FFTT.

o Vin d'honneur

Monsieur le conseiller départemental

Monsieur le représentant de la communauté de communes

Monsieur le Maire

Madame Monsieur les représentants de la Ligue,

Mesdames Messieurs les dirigeants,

Chers amis pongistes,

Une saison extraordinaire pour le tennis de table Français mais aussi Sarthois s'achève.

En effet, après des Jeux Olympiques extraordinaires avec les médailles de bronze en simple et en équipe, nous avons ressenti un engouement jamais connu pour la pratique de notre sport.

Nous avons battu le record de licenciés la saison dernière avec **3293** adhérents, nous avons explosé ce chiffre cette saison avec **3906** licences soit une augmentation de près de 19%. La fédération française de tennis de table est la fédération qui a le plus progressée cette saison.

On me demande très souvent s'il s'agit de l'effet JO... Oui bien sûr, les JO ont redonné envie de faire du sport, de pratiquer le tennis de table avec les très belles performances de nos équipes nationales et notamment les frères Lebrun, mais je ne voudrais pas oublier le travail extraordinaire que vous avez réalisé au quotidien au sein de vos clubs sans oublier l'ensemble des salariés du comité. **Un grand merci à vous, vous méritez les applaudissements de tous !**

La pratique du Tennis de Table continue d'évoluer. La part de pratiquants en compétition repartait à la hausse la saison dernière mais nous constatons l'inverse cette saison. La pratique en loisir représente **46% des licenciés** (45% au niveau national). L'envie de faire du sport est là mais de manière moins contraignante. Cette pratique en loisir nous donne malgré tout quelques obligations si on souhaite conserver ces nouveaux adhérents.

J'ai souvent évoqué l'accueil dans les clubs ces dernières années, c'est un point primordial pour mieux fidéliser. **Accueillir, Conseiller, Encadrer.** Voilà ce qui doit, **nous guider, vous guider** pour les saisons à venir ! Sylvie Mallet de la ligue y reviendra peut-être mais je vous rappelle que *nous nous tiendrons à votre disposition pour vous aider et vous soutenir dans vos actions toujours en lien avec la Fédération Française, la Ligue des Pays de la Loire mais aussi le CDOS 72.*

Vous avez encore une fois été nombreux à solliciter la mise à disposition de nos éducateurs et nous faisons le maximum pour satisfaire le plus grand nombre d'entre vous.

Nous continuons notre travail vers les clubs pour aller vers plus de professionnalisation, 1 poste d'éducateur supplémentaire a été créé au club de Mamers cette saison, un projet verra peut-être le jour avec le club de Sablé. Une véritable **Équipe Technique Départementale** se met place sous l'égide de Guillaume Tessier qui vous en dira quelques mots tout à l'heure.

La formation DEJEPS tennis de table de Nantes est en cours, de nouveaux éducateurs seront sur le marché en juin 2026. J'invite les clubs souhaitant créer un poste d'éducateur, de vous rapprocher de ces apprentis.

Je souhaiterais maintenant, si vous le permettez, m'excuser pour les quelques moments de flottement, de dysfonctionnement dans l'organisation de certaines compétitions ou décisions. On ne remplace pas un Michel Vigneron facilement...

Il a fallu que chacun trouve ses marques, nous ferons mieux la saison prochaine !

Parlons maintenant de l'avenir et des principales nouveautés pour la saison à venir

- Le challenge Harmonie Mutuelle : les rencontres auront désormais lieu le vendredi soir en opposition au championnat. Cette modification a pour but de dynamiser cette compétition en espérant avoir plus de participants. Nous ferons le bilan à la fin de la saison prochaine et aviserons.
- Le calendrier : Vous avez tous constaté que la première phase se terminera mi-janvier. Cette décision est une décision fédérale et nous n'avons pas d'autre choix que de nous aligner. J'ai échangé personnellement avec Gilles Erb à ce sujet, il m'explique la volonté de faire jouer plus longtemps dans la saison mais aussi de libérer des dates pour organiser des compétitions pouvant être diffusé par les chaînes de télé.
- Le certificat médical évolue à partir de la saison prochaine !

Les pôles reviendront en détails sur les différentes évolutions à venir.

Enfin, je voudrais lancer un appel.

Vous savez que Kimberley TRIVOIRE, élue au comité directeur, a intégré le comité départemental en tant que Secrétaire Comptable depuis le 26 mai dernier. Par conséquent, elle doit quitter son poste d'élue.

Si à cela on ajoute l'arrêt de Loïc HUARD pour raisons personnelles et sachant que nous n'avons que 21 élus pour 23 postes, 4 places sont disponibles.

Nous pouvons coopter des candidats en cours d'olympiade. **En conclusion, nous avons besoin de vous ! Nous avons besoin de renfort !**

- **Au pôle logistique**
- **Au pôle compétition**
- **Ou tout autre poste suivant vos envies**

Plus nous sommes, plus la tâche est allégée. Beaucoup de club ne sont pas représentés au sein du comité ... **on compte sur vous !**

Enfin, je souhaiterais conclure en mettant en avant le très beau parcours de l'équipe Féminine de LMSTT qui se maintiendra en championnat de Pro A la saison prochaine après une fin de saison haletante, mais aussi le club de **Vibraye** qui accède en Nationale 1, cela fait très longtemps qu'un club sarthois n'avait pas atteint ce niveau !

Toutes nos félicitations !

Je vous souhaite une belle assemblée générale, merci de votre attention.

Madame, Monsieur, Chers Amis pongistes

Tout d'abord, **je voudrais remercier le président du club de tennis de table d'Etival** et toute son équipe pour la prise en charge et l'organisation de notre assemblée générale Ordinaire de la saison 2024 -2025.

Je vous remercie également **Mr. le Maire** de nous accueillir dans cette salle polyvalente mise gracieusement à notre disposition pour la tenue de notre assemblée générale du comité départemental de tennis de table de la saison 2024 - 2025.

Cette 1^{ère} saison de cette olympiade 2024 - 2028 **est pleinement réussie grâce à vous tous, membres du comité directeur, salariés, dirigeants et bénévoles des clubs.**

Certes les résultats de nos pongistes français au JO à Paris ont été un facteur important pour booster nos licences mais également nous savons sans cesse nous adapter et ainsi développer notre sport "le Ping "sous toutes ses formes afin de toucher différents publics.

Une fréquentation des joueurs aux compétitions par équipes et individuelles qui ont augmenté sur cette saison 2024 -2025.

Nous enregistrons **50 clubs** de tennis de table répartis sur tout le territoire Sarthois. La saison prochaine, la Sarthe sera représentée par une équipe en PRO A et une équipe en PRO B féminine du Mans Sarthe Tennis de Table et le club de Vibraye en N1 masculin

Je voulais les féliciter de leurs résultats sportifs de cette saison 2024 – 2025

Je vous invite à venir les encourager et les soutenir sur la prochaine saison

Je laisserai le pôle sportif de vous parler des résultats sportifs de nos clubs sur la saison 2024 - 2025

Dans notre prochain annuaire départemental une page sera réservée pour la cartographie de tous nos clubs fédérés.

50 clubs sarthois soit 8 clubs pour 100 000 habitants ou 8 clubs pour 1000 Km2

La licenciation :

Pour un joueur, il existe désormais 5 catégories de licence et une supplémentaire dédiée aux dirigeants (présidents, trésoriers et secrétaires des ligues, comités et clubs).

6 Types de licence :

- **La licence Compétition** (valable du 1er juillet au 30 juin) s'adresse et est obligatoire pour tous ceux qui veulent disputer des compétitions dont la liste est arrêtée par la fédération, la ligue et le comité départemental et avoir un classement officiel.

- **La licence dirigeant**, (valable du 1er juillet au 30 juin) concerne tous les dirigeants, présidents, secrétaires et trésoriers de ligues, comités et clubs qu'ils soient compétiteurs ou non. Elle est attribuée lors de l'affiliation ou de la ré-affiliation de l'association pour les dirigeants de clubs, lors de la prise de licence pour les membres dirigeants des comités départementaux, des conseils de ligues et du Conseil fédéral. La licence dirigeant permet la participation aux mêmes compétitions que celles autorisées aux titulaires de la licence compétition.

- **La licence Loisir**, (valable du 1er juillet au 30 juin) concerne tous ceux qui pratiquent en loisir, pour leur bien-être, pour s'amuser ou encore se défier sans classement.

- **La licence Découverte**, (valable 1 mois gratuitement) qui permet de découvrir la pratique du Tennis de Table dans le cadre d'un club. A l'issue d'un mois, le pratiquant peut transformer cette licence Découverte en licence Loisir ou en licence Compétition.

- **La licence Liberté**, délivrée via le site FFTT, permet d'accéder à des services spécifiques. Proposée sur des durées variables, été, semestre et année, elle peut à tout moment être transformée en licence Loisir ou Compétition, si le joueur rejoint un club.

- **La licence Événementielle**, (attachée à un comité départemental) est attribuée par la fédération, la ligue ou le comité départemental aux participants à une manifestation ponctuelle promotionnelle agréée par la fédération, la ligue ou le comité départemental.

Vous pouvez nous envoyer vos listes de licenciés lors de Ping tour Sarthe, darkping, etc., pour la saisie.

La licence délivrée est une licence assurance qui donne au dirigeant ou joueur licencié une garantie égale au minimum exigé par la loi et à l'association la couverture de sa responsabilité civile.

Très brièvement permettez-moi de vous rappeler **quelques chiffres pour notre comité départemental de tennis de table :**

3974 licenciés au 02 juin 2025:

- | | |
|----------------------|---------------------|
| - Événementielle: 59 | - Découverte: 9 |
| - Loisir: 1806 | - Compétition: 1947 |
| - Liberté: 0 | - Dirigeant : 153 |

Les licences loisir et compétition représentent 3753 licenciés un record de licenciés jamais atteint en Sarthe

Licence loisir 1806 soit +365 licences par rapport à la fin de la saison dernière, **1947 licences compétition soit + 106 licences** par rapport à la fin de la saison dernière.

Les licences compétition représentent 49,1% des licenciés.

Les licences loisir représentent 45,5% des licenciés.

Répartition des licences (loisir et compétition)

Nous avons enregistré : **332** Poussins, **403** Benjamin, **489** Minimes, **353** Cadets, **247** Juniors, **561** Seniors ,**1583** vétérans ce qui représente **1531** jeunes et 1758 adultes.

L'effectif des jeunes est donc de **48,6 %** des licenciés et on peut noter **14,1% de seniors et 42,1% de vétéran.**

3381 messieurs, **593** dames (soit **14,9 %** de l'effectif, supérieur à la moyenne **des pays de Loire à 13,7%** tandis que **la fédération française est 17,3%**).

Sur la pyramide des âges **c'est la tranche 10- 14 que l'on comptabilise le plus de licenciés (1017 H & 117 D).**

En Sarthe nous avons **707** licences pour **100 000** habitants nous sommes le deuxième département en pays de Loire derrière la Mayenne avec un taux de **914** licences pour **100 000** habitants. Le moins bon taux en PDL est à **563** licences pour **100 000** habitants.

Notre objectif commun pour la saison prochaine sera de conforter le nombre de licences de cette saison 2024- 2025 soit 3900 licenciés loisir, compétition et dirigeant.

Fonctionnement du pôle Administratif:

Le fonctionnement du comité:

- **6 réunions du comité directeur en présentiel.**
- **4 réunions de bureau en présentiel également.**
- **1 réunion de rentrée avec les clubs** à St Pavace.

A cette occasion je tiens à remercier le président Patrick Gaudemer du club de St Pavace pour la mise à disposition de la salle sur ce lieu bien centralisé.

- **3 rencontres clubs ont pu être organisées et réparties sur 3 secteurs géographiques** ; Etant donné une bonne fréquentation à ces réunions décentralisées, elles seront reconduites la saison prochaine pour permettre un moment d'écoute et d'échange avec vous dirigeants de clubs. Je vous invite donc à venir nous rencontrer lors de ces moments privilégiés.

A la demande de quelques clubs, en compléments de ces réunions, nous avons tenu des visites de club.

- **Les commissions se sont réunies à plusieurs reprises** soit en présentiel soit en visio conférence pour proposer des projets ou des modifications de règlement soumis au vote lors des comités directeurs et qui vous seront présentés par le responsable du pôle compétition lors de son intervention.

- **La soirée des médaillés s'est tenue le jeudi 22 mai 2025** à la maison des sports afin de mettre en valeur plus d'une trentaine de bénévoles des clubs sarthois qui œuvrent parfois dans l'ombre au développement de notre discipline. Cette soirée conviviale s'est prolongé autour d'un repas froid en plein air.

L'occasion m'a donné de vous rappeler que vous pouvez faire remonter les informations demandées par Nathalie ou Kimberley en début d'année afin de récompenser vos bénévoles dans vos clubs.

- **Un groupe de travail sur " la mutualisation d'emploi "** avait été créé au sein du comité avec quelques élus et salariés.

Nous poursuivrons notre travail sur notre prochaine olympiade.

Si des clubs souhaitent des informations à ce sujet nous sommes bien entendu à votre écoute, vous pouvez contacter le secrétariat ou Guillaume.

Notre équipe de salariés saison 2024- 2025 :

-**Nathalie** CDI 35h secrétaire, aide comptable, et correspondante sécurité pour notre comité.

-**Guillaume** CDI 35h conseiller technique départemental, tuteur d'apprentis et de stagiaires, formateur technique et travaille également sur la recherche et la fidélisation de partenaires privés.

-**Kevin** CDI 35h éducateur sportif avec quelques missions administratives

-**Jason** CDI 35h éducateur sportif avec quelques missions administratives

-**Sébastien**, contrat d'apprentissage 35h DEJEPS et éducateur sportif 1^{ère} année

-**Etienne** CDD 20h éducateur sportif

Devant cette assemblée, je voudrais remercier très sincèrement tous les salariés et les stagiaires pour leur conscience professionnelle, leur engagement au sein de notre association et de leur collaboration avec les élus du comité départemental de tennis de table et toujours dans l'intérêt général du comité départemental tout au long de la saison.

Pour la saison 2025-2026, Nathalie fera valoir son droit à la retraite au 1^{er} décembre 2025.

Le comité a publié une offre d'emploi avec une nouvelle fiche de poste sur les différents canaux

Beaucoup de candidats ont répondu à notre offre d'emploi et nous avons pu recruter une nouvelle salariée en la personne **de Kimberley Trivoire au 26 mai 2025** pour un tuilage de 4 mois avec Nathalie.

Notre volonté est toujours de vous accompagner sur les différents dossiers : des demandes de subvention FDVA ou ANS, à professionnaliser votre club ou pour toutes autres demandes.

- Le planning des mises à dispositions pour la saison prochaine a été élaboré et envoyé en fonction des demandes des clubs. Nous attendons vos retours avant de lancer les conventions.

Quelques rappels importants

La saisie de l'adresse réelle de tout licencié est impérative.

Les zones "Adresse" doivent donc être obligatoirement remplies.

Les adresses des licenciés sont fréquemment utilisées pour des mailings. Le taux de retour pour adresse erronée est toujours très important. Ceci constitue un handicap pour toute la correspondance institutionnelle et entraîne également des coûts supplémentaires pour des envois inutiles.

Aussi, il est important d'être attentif à la qualité du fichier "Adresses" des licenciés et notamment sur la saisie et la mise à jour des adresses postales.

La saisie de l'adresse électronique est obligatoire.

Elle permettra aux licenciés de recevoir leur attestation de licence, des informations comme la lettre d'information (Newsletter) de la FFTT ou les bulletins électroniques des ligues et des départements.

La licence permet l'accès à son espace personnel et au Club Avantage (une fois le compte licencié activé).

La protection des données personnelles doit être assurée par les clubs et l'ensemble des instances ; comité, ligue et fédération.

La saisie du nom de naissance, du pays de naissance et de la ville de naissance est obligatoire pour les Dirigeants, Encadrants (Techniciens) et Arbitres et conseillée pour les autres licenciés dans le cadre des directives de contrôle d'honorabilité demandées par le ministère en charge des Sports

Nouveauté FFTT:

Évolution du règlement médical de la FFTT

-La délivrance et le renouvellement du certificat médical sera différent en fonction de l'âge

3 catégories :

- les licenciés vétérans (40 ans et plus)
- les licenciés majeurs âgés de moins de 40 ans
- les licenciés mineurs

Pour les vétérans :

-Le certificat médical est désormais valable jusqu'à 5 ans, à condition que le licencié ne change pas de catégorie.

-Un nouveau certificat est requis à chaque changement de catégorie vétéran et obligatoirement tous les 5 ans.

-Les licenciés de 90 ans et plus doivent fournir un certificat médical tous les 5 ans.

Pour rappel, une épreuve cardio-vasculaire d'effort est préconisée pour les hommes de plus de 40 ans et les femmes de plus de 50 ans souhaitant débiter ou reprendre la pratique en compétition. Cette recommandation vise à prévenir les accidents cardiovasculaires à l'effort, en lien avec les préconisations de la médecine du sport.

Pour les majeurs de moins de 40 ans :

-L'obtention ou le renouvellement de la licence repose sur l'attestation du questionnaire de santé.

-Un certificat médical n'est exigé que si une réponse positive est apportée au questionnaire.

Pour les mineurs :

-Aucun certificat médical systématique n'est exigé.

-L'attestation de santé, remplie par le mineur et ses représentants légaux, reste la règle, sauf en cas de réponse positive au questionnaire, auquel cas un certificat médical est requis.

Des mentions claires sur les licences

La distinction entre licences avec ou sans pratique sportive est renforcée :

- La mention "en règle avec la certification médicale" apparaîtra uniquement si les conditions sont remplies.
- Dans le cas contraire, la mention "sans pratique sportive" s'appliquera automatiquement.

Procédure de demande de licence

Il est rappelé la mise en ligne, depuis la saison 2024-2025, d'une fonctionnalité permettant dans un premier temps la recherche de club puis, selon les cas, la demande dématérialisée d'une première licence Loisir ou Compétition ou la demande dématérialisée de renouvellement de licence Loisir ou Compétition au sein d'un même club **par un licencié puis la validation de cette dernière par chaque association via son Espace Club**

Une évolution de cet outil sera effectuée pour la saison 2025-2026 avec l'ajout d'une fonctionnalité pour effectuer une demande de mutation ou de transfert dématérialisée avant d'effectuer la demande de licence. Cette nouvelle version intégrera la gestion de la certification médicale.

Licences Compétition et Loisir

Pour les 1ères demandes de licence, les reprises d'activité, les transferts promotionnels, les mutations, l'adhérent doit formaliser sa demande de licence sur l'imprimé de demande de licence, ou utiliser l'outil en ligne de demande dématérialisée, et remplir l'ensemble des renseignements demandés (adresse et courriel obligatoire).

Pour les renouvellements, l'adhérent peut utiliser l'imprimé de demande de licence ou le bordereau pré-identifié ou l'outil en ligne de demande dématérialisée.

Mutations

Les demandes de mutation doivent être formulées :

Entre le 15 mai et le 30 juin 2025 inclus pour tous les licenciés

Entre le 15 mai et le 31 août 2025 inclus pour les joueurs et joueuses devant figurer sur une liste de Pro A ou de Pro B

L'imprimé dûment rempli doit être signé du licencié et remis au président de l'association d'accueil ou réaliser via l'outil de demande dématérialisé en ligne par l'intéressé.

Dans le premier cas, ce président saisit par la suite la demande dématérialisée via l'espace club à partir du numéro de licence du joueur concerné.

La date retenue pour cette demande sera celle de la saisie qui déterminera aussi le type de mutation.

Diffusion du nouveau classement officiel au mois de janvier de la saison en cours :

La journée 7 (de phase 1) de championnat ayant lieu les 10 et 11 janvier 2026, les périodes 4 et 5 ont été définies comme suit :

- Période 4 : du 1er Décembre 2025 au 14 Janvier 2026
- Période 5 : du 15 Janvier 2026 au 31 Janvier 2026

Avant l'élaboration du nouveau classement officiel de phase 2, toutes les ligues et comités doivent impérativement avoir saisi tous les résultats avant le 14 janvier 2026, Minuit.

Calcul et publication :

- 15 Janvier 2026 : calcul de la dérive de phase 1
- 15 et 16 Janvier 2026 : calcul des points mensuels de période 4, des points officiels de phase 2
- 16 Janvier 2026 : publication des points mensuels et classements officiels de phase 2 auprès des ligues et comités.

Tarif : changement France corpo

Assurances

Document 2025 en attente de l'assureur

Documents Comité :

-Beaucoup de documents vous ont été envoyés par Nathalie par voie dématérialisée : (appel à candidature pour les différentes épreuves, droits d'inscription, dossier administratif, modifications règlements, le calendrier, les divisions) ainsi que d'autres informations sur les stages pour tous.

-Respecter bien la date du 30 juin 2025 pour le retour du dossier de ré affiliation club (Bordereau de renouvellement club et droits d'inscription avec règlement) et correspondants jeunes afin de les mettre dans l'annuaire départemental.

-L'extrait du procès-verbal de votre assemblée général doit nous être communiqué dès la tenue de votre AG.

-L'appel d'offres des épreuves régionales et départementales doit nous parvenir pour **le 30 juin 2025**.

-L'annuaire papier ne serait pas systématique donné à chaque club mais à ceux qui en feront **la demande uniquement au tarif de 20€**

Les clubs ont toujours la possibilité de commander des annuaires supplémentaires : ils seront facturés 20€

-N'hésitez pas à envoyer vos articles de presse concernant la vie de vos clubs, Nathalie ou Kimberley les joindront dans la revue de presse qu'elles vous adresseront régulièrement.

Je vous invite à inscrire vos bénévoles aux formations d'arbitrage et d'éducateurs techniques fédéraux le plus rapidement possible en prenant contact avec le responsable Patrick Hischke pour la formation de cadre d'arbitrage et Guillaume pour la formation de cadre technique.

Je profite pour vous rappeler que le comité renouvèle sa participation financière à hauteur de 50% du cout des formations la prochaine saison.

Parallèlement, je vous incite très fortement à consulter les formations de la FFTT, du CDOS sur les différentes problématiques que vous vous posez en tant que dirigeants ou bénévoles de vos clubs ou pour vos salariés.

Quelques Remerciements :

-Je voudrais remercier les clubs qui ont pris en charge des organisations de compétitions, tous les bénévoles qui œuvrent dans les clubs ou qui viennent nous aider au comité départemental.

-Remercier les arbitres et juges arbitres sur nos diverses compétitions

-Merci à tous nos partenaires publiques et privés pour leur soutien financier et leur générosité.

-Remercier Sylvie Mallet représentante de la Ligue pour sa présence et son intervention.

-Merci aussi à nos partenaires la (SDJES 72) Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de la Sarthe, le Conseil Départemental de la Sarthe, l'Agence nationale du sport, la Fédération Française de tennis de table, la Ligue des pays de Loire, le Comité Départemental Olympique et Sportif, Profession Sports et Loisirs 72 qui nous ont accompagnés sur nos différents dossiers.

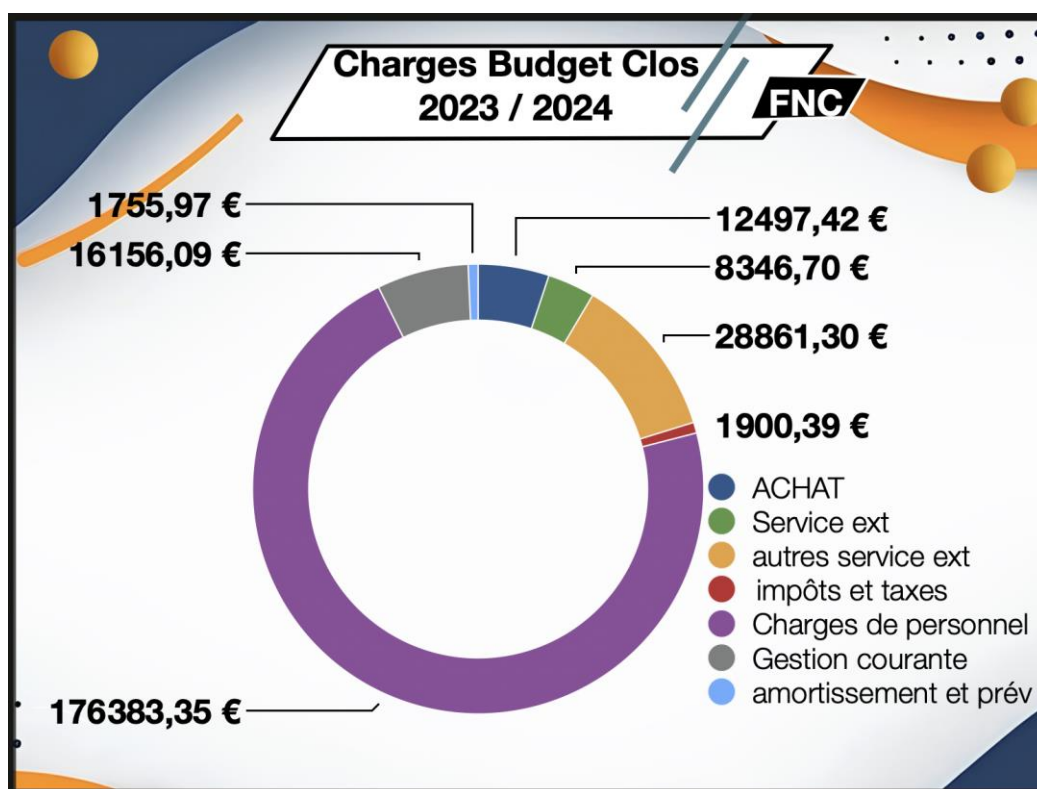
Dates à retenir :

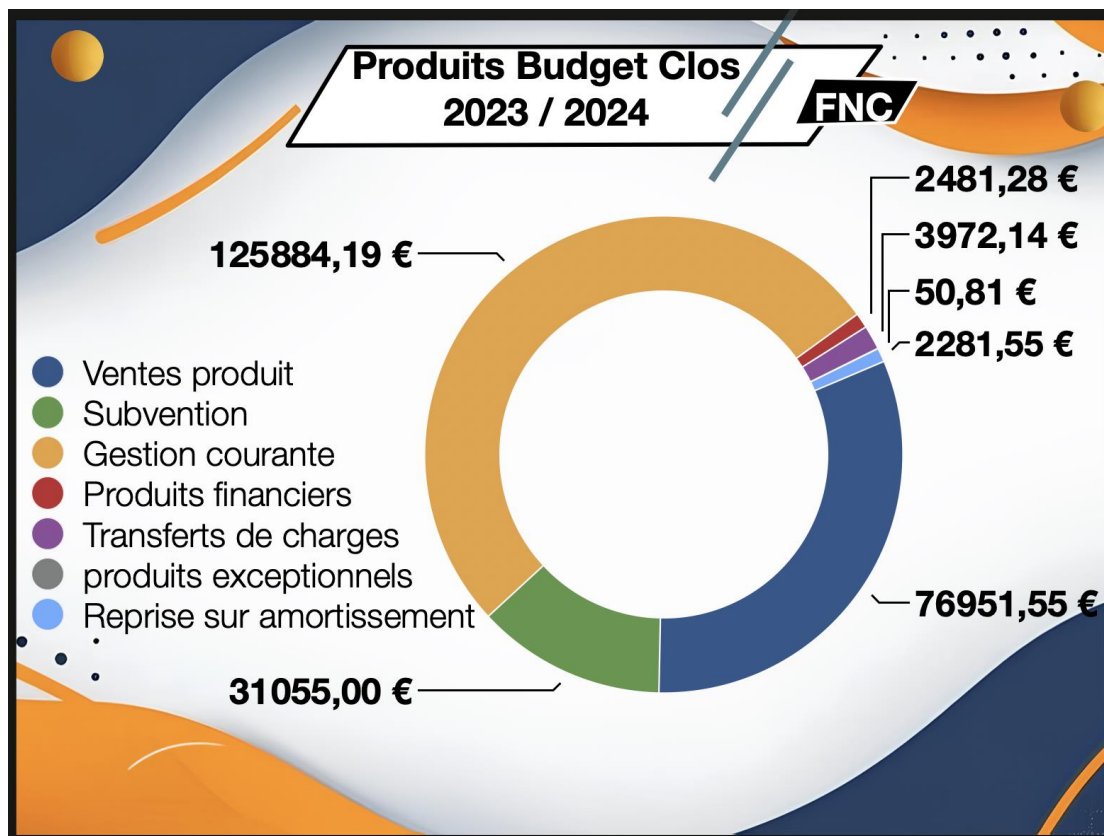
L'AG de la Ligue aura lieu à Sillé-le-Guillaume (72) le 28 juin 2025 à 14h30 (accueil 14h00)

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de passer de bonnes vacances et une belle saison 2025/2026 sur le développement de votre club et sur vos résultats sportifs.

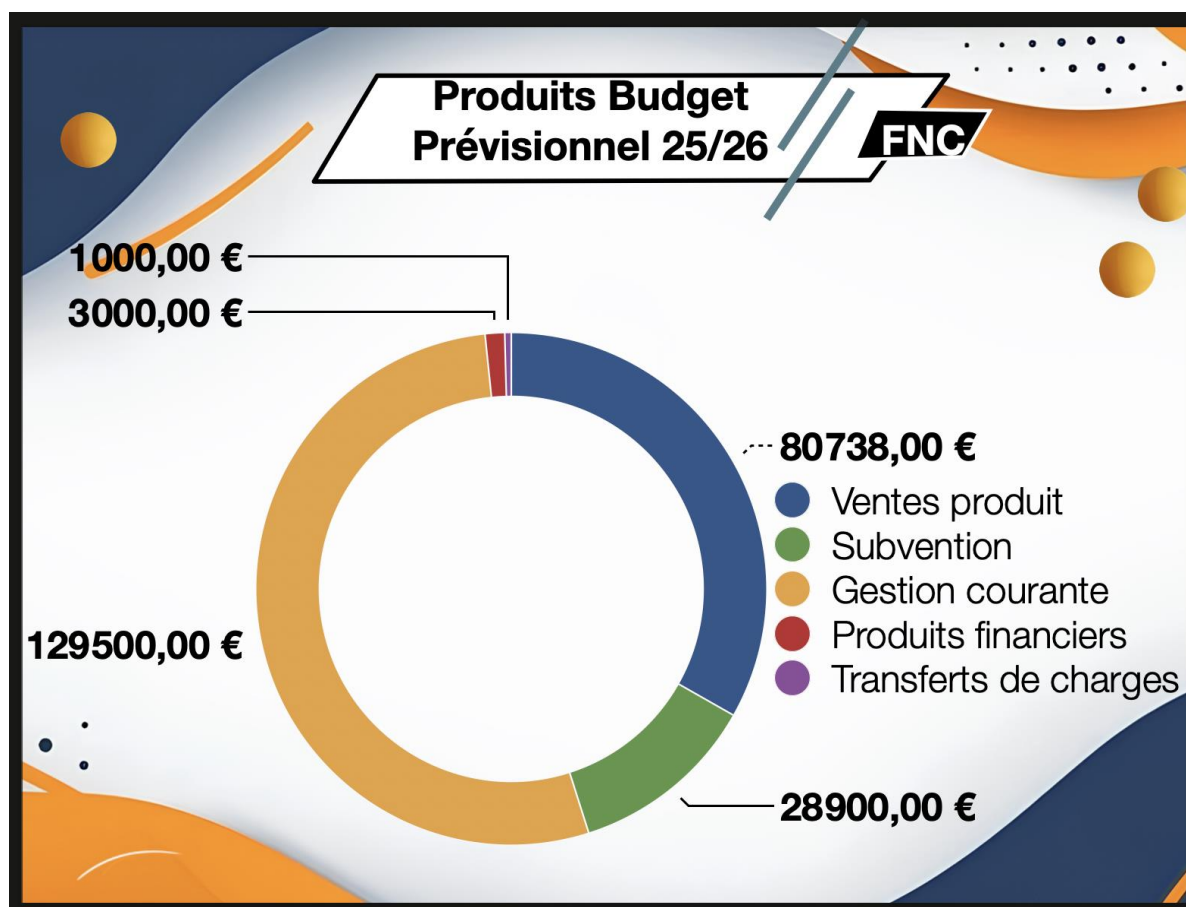
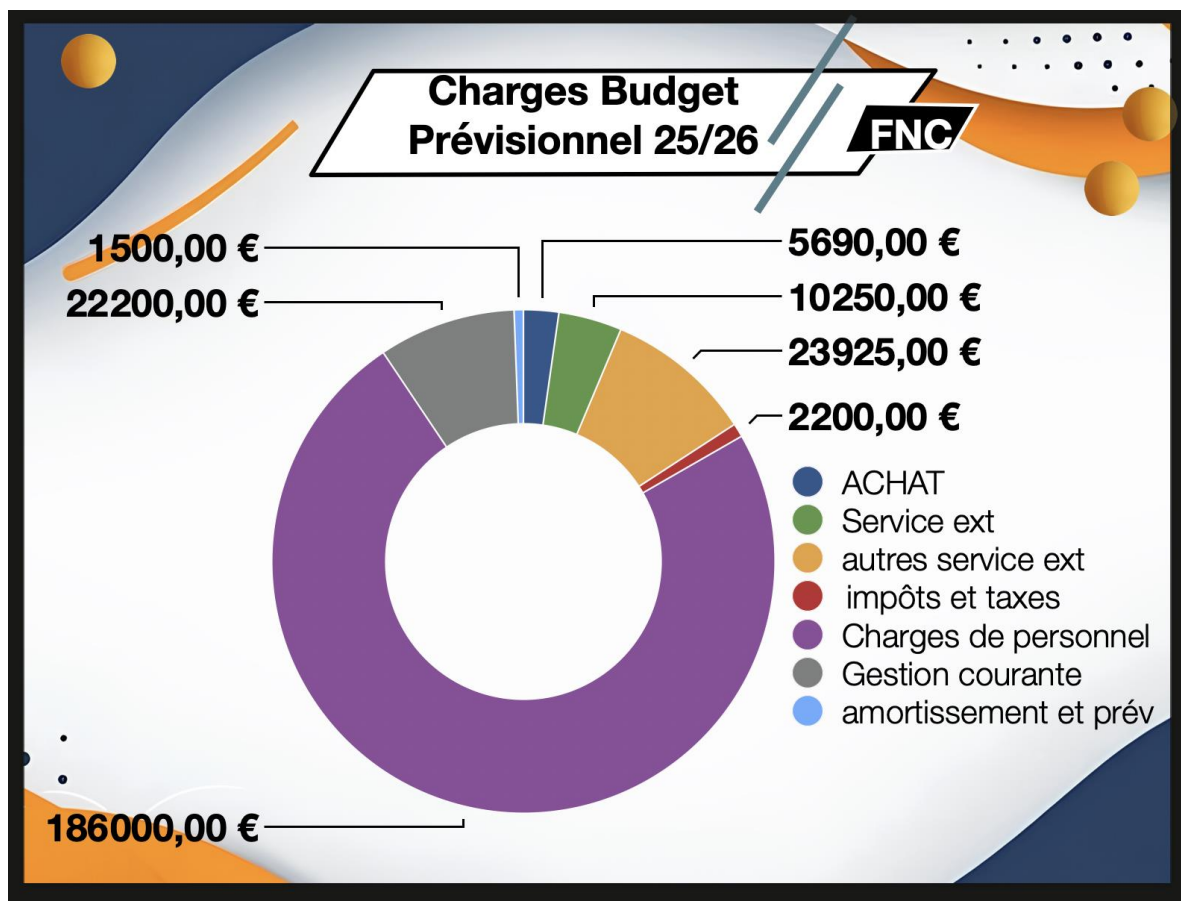
Rapport Jean-Paul Goulet, trésorier du Comité Départemental 72

Compte de résultats 2023/2024





Charges	Produits
245 901,22 €	242 676,52 €
Résultat : - 3224,70€	



Charges	Produits
251 765 €	243 138 €
Résultat : - 8727€	

Rapport Guillaume Tessier, conseiller technique du Comité Départemental 72 Partenariat et Développement

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Bonsoir,

Comme chaque année je vais vous dresser le bilan Technique et sportif d'une saison historique pour tennis de table Sarthois à tous les niveaux.

Comme vous avez pu le constater L'effet JO Paris 2024 est bel et bien présent depuis la rentrée de septembre.

La médiatisation des frères Lebrun a été un atout considérable pour le développement et la mise en lumière de notre sport.

Je souhaite féliciter l'ensemble des dirigeants de nos 50 clubs qui ont su œuvrer pour accueillir tous ces nouveaux pratiquants et ainsi faire tomber le record historique du nombre de licenciés sur notre département à 3906 licenciés (+ 16%).

Une nouvelle génération est en marche « La Génération Lebrun JO Paris 2024 ». Jamais nous n'avons eu autant de poussins benjamins inscrit en compétition ou sur des rassemblements techniques. Tout comme le pratique adulte loisir qui a fortement augmenté sur notre territoire.

Pour la première fois de l'histoire sur notre département nous avons vu évolué au plus haut niveau l'équipe Féminine du Mans Sarthe TT en Pro A. Une saison difficile dans l'apprentissage mais qui se conclut par un magnifique maintien. Nous aurons donc la chance la saison prochaine de voir encore de belles rencontres parmi l'élite. En plus de cette belle dynamique l'équipe 2 du Mans Sarthe TT accèdera elle aussi à la PRO B Féminine. Félicitations à l'ensemble des Filles, leur Coach et l'ensemble du club du Mans Sarthe TT pour la réussite et la concrétisation de ce projet féminin.

(De plus) sur notre département, une deuxième locomotive est aussi en marche avec le projet ambitieux du club de Vibraye chez les garçons. Je tenais à féliciter Damien Provost et l'ensemble du club de Vibraye pour cette ascension fulgurante de la régionale 1 à la Nationale 1 pour la saison prochaine.

Et pourquoi pas un jour rêver d'une Pro A féminine et une Pro B masculine en Sarthe.

Pour cette nouvelle saison sur l'axe formation, toutes nos formations techniques IC-AF ont été complètes. Je remercie une nouvelle fois les clubs qui ont fait l'effort d'envoyer du monde en formation et qui continue à se soucier de la problématique de l'encadrement dans nos clubs.

La structuration de nos clubs passe par la formation et depuis 2 ans ce travail sur la mutualisation de l'emploi continue de porter ses fruits avec de nouvelles créations de poste d'entraîneur (Changé- Parigné, Mamers, Maine Cœur de Sarthe et prochainement Sablé).

Pour cette année, le comité a relancé une équipe technique départementale qui n'avait plus eu lieu depuis plusieurs années. Le comité a proposé 2 journées de cohésion technique avec l'ensemble des 16 éducateurs pro du département.

Notre territoire se structure, continuons ainsi à travailler ensemble dans cette direction pour promouvoir et développer le Ping Sarthois.

Les actions détection :

Le comité continue à organiser de nombreuses actions de détection :

- 30 mercredis matin à Maine Cœur de Sarthe et La Suze.
- 6 plateaux techniques le mercredi à Le Mans Sarthe avec la présence du responsable détection de la Ligue Fabrice Davis.
- 10 jours de stage détection pendant les périodes scolaires.
- 1 journée de promotion et détection **Olym'Ping Kid** (110 participants).

Toutes ces actions ont été encadrées gratuitement par l'équipe technique du comité Kévin Trécul, Jason Allusse, Sébastien Dubreuil, Etienne Tourteau ainsi que des animateurs en formation et moi-même.

Pour la saison prochaine, **il y aura** quelques ajustements notamment pour le mercredi matin avec un seul lieu central de regroupement Poussin benjamin avec un effectif plus élargit.

•Compétition de détection

-Circuit jeunes Intersport « le nouveau partenaire » de cette l'année. Cette compétition de découverte pour nos premières années de licences de poussins à Juniors **a constaté une augmentation en moyenne (+30 participants) par tour soit 160 participants.**

Merci au club de Parigné l'évêque et Changé pour l'accueil des 4 tours.

-Compétition de détection jeunes Poussins : Cette compétition reste sur la même dynamique que la saison dernière. Pour cette année entre 10 et 14 équipes engagées par tour, 12 clubs de représentés.

Rappel de la formule un format coupe Davis par équipe de 2 joueurs
Possibilité d'avoir 2 joueurs de deux clubs différents
Inscription à chaque tour

La saison prochaine le comité organisera un tour supplémentaire soit 2 par phase.
Merci une nouvelle fois au club de Changé pour l'accueil chaleureux auprès de nos jeunes poussins du département
Merci à Kévin Trécul pour la gestion et l'organisation la compétition.

!!! Championnat jeunes 2024-2025 !!!

Rappel de la nouveauté pour cette saison avec une fin de la 1ère phase début février 2025 et 2ème phase de mars en juin.

Bilan des inscriptions :

- Nombre équipes :
 - 1ere phase : 110 équipes (+20 par rapport à 2023-2024)
 - 2eme phase : 112 équipes (+16 par rapport à 2023-2024)
- Au niveau des clubs :
 - 41 clubs (+4 par rapport à la saison 2023-2024)

Bilan sportif :

- Nous constatons que le niveau des classements est en baisse, les clubs préfèrent engager les bons jeunes dans le championnat senior.
L'objectif du championnat jeune reste la découverte de la compétition en équipes.

Pour la saison 2025-2026 d'évolution :

Stages départementaux :

Pour cette saison 2024/2025, à chaque vacance scolaire, le comité a réalisé 41 jours de stages sur la saison. Nous avons pu constater une fréquentation en forte hausse suivant les périodes scolaires.

- 4 semaines de Stage pour tous à chaque période scolaire vacances.
- 7 journées stages à club à la journée ayant effectué une demande.
- 6 soirées de stages pour les adultes.
- 2 semaines de stages été en juillet 7 au 11 juillet et du 15 au 18 juillet.
- 1 semaine stage de rentrée fin Aout.

Tous les stages élites sur sélection ont été réalisés en commun avec la structure LMSA à chaque période scolaire.

Centre d'Entrainement Structure régionale associée Le Mans Sarthe Académie

Pour cette 5eme saison, La structure Le Mans Sarthe académie pôle espoirs décentralisé de Nantes partenariat avec la ligue, le comité et le club de le **Mans Sarthe** a une nouvelle fois bien fonctionné avec des profils à différents étages.

La structure était composée de 15 joueurs dont 3 répertoriés SRA suivi par la ligue dont Emma Wibaux avec le statut de pôle espoirs de Nantes (Listé sportive de Haut niveau).

Cette saison sportive fut une nouvelle fois très enrichissante, avec 7 qualifiés pour les championnats de France jeunes, sortie internationale et sélection Championnat de France des régions.

-Championnats de France Minimes /Juniors 2024/2025 à St Quentin :

En juniors : Bureau Clémence (LMSTT) Wibaux Emma (LMSTT).

En Minimes : Pichon May (LMSTT) Roger Eden (La Chapelle St Aubin).

-Championnats de France Benjamins / Cadets à Lille:

En Benjamin(e)s: Clémence Surand (LMSTT).

En Cadet(t)es: Simon Verchère et Wibaux Emma Médaille de Bronze en double (LMSTT).

-Participations à l'internationale pour :

Emma Wibaux avec 4 Open à L'étranger (Allemagne,Hongrie,Luxembourg, Autriche).

-Championnat de France des régions 2024-2025 avec les Pays de la Loire.

May Pichon (LMSTT) sélectionnée avec l'équipe Minimes Filles.

Médaille de Bronze par équipes.

Surand Clémence (LMSTT) et **Charmel Ophélie** Maine cœur sélectionnée dans l'équipe Benjamine.

Pour la saison 2025-2026,

L'effectif LMSA sera remanié avec uniquement la catégorie Minimes/ cadets et les meilleurs benjamins sur le plan national. Le dispositif sera un peu plus élargi avec les 5 meilleurs profils du département dans leur catégorie.

Bravo à toute l'équipe d'encadrements 4 entraîneurs et préparateur physique pour le travail accompli toute la saison).

Pour la saison prochaine une nouveauté :

Suite à la suppression du Top de rentrée, l'équipe technique a constaté un déficit de préparation de matchs pour nos meilleurs jeunes Sarthois lors du 1^{er} tour critérium fédéral.

C'est pourquoi pour la saison prochaine, le comité proposera une nouvelle compétition de rentrée

« **Open Sarthe Elite jeunes** » qui aura lieu le Dimanche 14 septembre

-Nouvelle Formule Baptisée « **Open Sarthe Elite jeunes** »

-6 Tableaux (P, B1, B2, M, C, J)

-Format Tableau de 16 joueurs aux points classements

-Mixité

-Classement Intégral

-Challenge Club (Trophée remis en jeu chaque année)

Conclusion

Je conclurai mon discours en remerciant une nouvelle fois toutes les personnes (Entraîneurs, bénévoles, parents et clubs), qui sont impliqués au quotidien, Une année sportive au-delà de nos espérances dans l'accueil des nouveaux pratiquants qu'il faudra bien fidéliser dans les années à venir. Continuons ainsi à surfer sur cette vague et être ambitieux.

Je vous remercie de votre attention.

Bonnes vacances à tous.

Partenariat :

Je vous dresse le bilan de la branche partenariat en tant que responsable. Depuis plusieurs années le développement du Tennis de Table sarthois passe par la recherche de partenaires privés. Aujourd'hui dans l'état actuel des subventions des collectivités qui vont diminuer dans les années à venir. Le comité doit continuer sa recherche de partenaires privés pour financer nos projets. Dans le remplacement du poste de Nathalie. Kimberley aura aussi pour mission, un temps de recherche de partenaires.

Pour cette saison 2024-2025 le comité enregistre une augmentation de 10% de son budget soit 12 partenaires qui soutiennent activement le comité.

Merci votre attention,

Développement :



Milieu scolaire 24/25 DVLPT

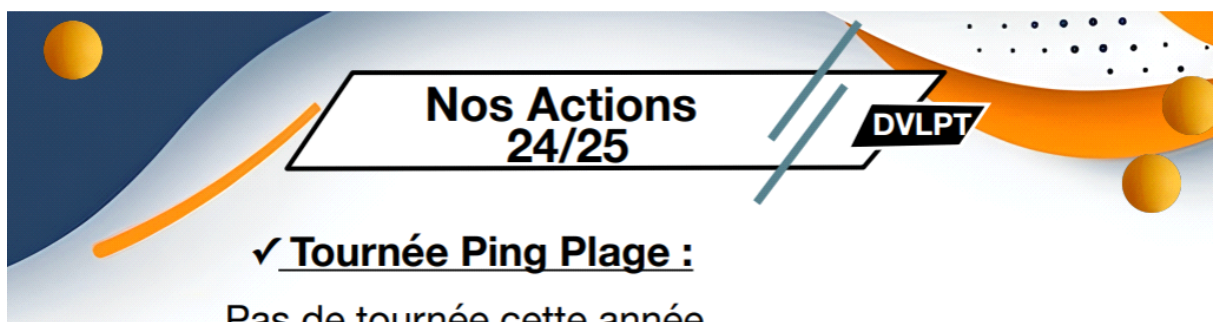
✓ **Festi Ping :**

- 16 animations réalisées pour 1500 enfants au total

✓ **Une école, une table**

15 écoles ont bénéficié d'une table :

- 6 par l'opération fédérale
- 6 financées par le comité
- 3 en auto-financement



Nos Actions 24/25 DVLPT

✓ **Tournée Ping Plage :**

Pas de tournée cette année

Nos Actions 24/25

DVLPT

✓ Ping Tour Sarthe

6 animations pour cette saison

✓ Premier de cordée (journée évasion)

Journée découverte du sport pour les personnes en situation de Handicap au Stade Marie-Marvingt



Saison 2025-2026

DVLPT

Féminisation :

- Tournoi mixte le Samedi 04 Octobre
- Soirée colloque table ronde, le Mardi 3 Février sur la mixité

Soutiens aux clubs

DVLPT

- ➔ **Création et accompagnement des clubs**
- ➔ **Outil d'analyse et regard extérieur**
- ➔ **Accompagnement sur 3 ans pour la création d'un club**
- ➔ **Action possible si perte de vitesse**

**Rapport Bruno Gausseran, responsable pôle Compétition du Comité
Départemental 72**

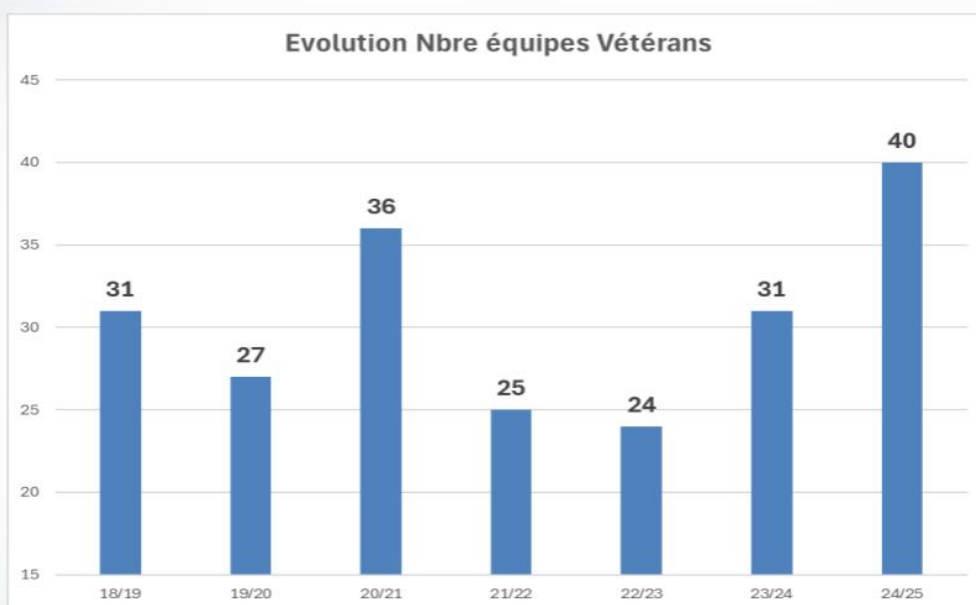
**Championnat par
équipe masculin**

CPTN

Championnat par équipe Vétérans

CPTN

Evolution Nbre équipes Vétérans



Critérium Fédéral

CPTN

INSCRITS CF TOUR 4

Bilan	23/24	23/24	22/23	21/22	19/20	16/17	13/14
SM	125	98	86	68	97	86	126
JG	93	80	73	57	57	64	92
CG	87	94	86	83	103	95	130
MG	77	71	72	46	135	122	133
BG&PG	62	45	36	26	60	87	122
	444	388	353	280	452	454	603

Championnat Féminin

CPTN

- 18 équipes réparties en 3 divisions de 6 équipes. (D1,D2,D3)
- Complexité de maintenir les rencontres dans un seul centre (18 tables)
- Re-mise en place d'une division régionale pour les montants de D1



Compétitions individuelles

CPTN

Titres Sarthe	nbre
SM	32
JG	24
CG	19
MG	32
BG	19
PGPF	16
DM	28

Individuels Vétérans	Messieurs	Dames
V40/V45	20	2
V50/V55	27	2
V60	10	2
V665	12	0
V70	5	1

Finale/classements	nbre
F8	92
F10	27
F12	36
F15	15
F5	14
F7	4
F9	4
F12	1

Modifications règlements

CPTN

- **Critérium Fédéral :**

- Placement joueurs aux points acquis à partir du 2^{ème} tour
- Féminines dans le même groupe obligatoirement
- Forfait jusqu'au jeudi 20h
- Forfaits excusés descendant de division
- Adresse mail forfait

- **Championnat par équipes masculin :**

- Aucune restriction de mutés par équipe

- **Challenge Harmonie Mutuelle :**

- Se déroulera le vendredi soir (dernière année d'essai)

- **Sport en entreprise :**

- Supprimé → FFTT et ligue pas de compétition 2025-2026

Points Divers

CPTN

- **Girpe :**

- Girpe V2 pas encore opérationnel → Attendons consignes Fédé, ligue et CDTT72
- Vidéos de formation seront diffusées + aide si besoin

- **Championnat par équipes masculin :**

Points Divers

CPTN

- **Phase 1 se termine fin janvier :**
 - Informatiquement nous ne pouvons faire commencer la phase 2 avant la fédé
- **Championnat jeunes :**
 - Appel à 1 ou plusieurs bénévoles pour gérer le championnat (aide Loïc et sportive)
- **Open Sarthe :**
 - Création compétition le 6 septembre
- **Tournois loisirs :**
 - Création compétition

Rapport James Fogel, responsable pôle Arbitrage et rapport pôle Formation
du Comité Départemental 72

Bilan Formation Arbitrage

FORM

Entraîneurs :

- 18 initiateurs de Club (IC)